

**Rapport du Comité consultatif public mixte (CCPM)
au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE)
sur les activités qu'il a menées à compter de juin 2020**

Le présent tableau vise à donner au Conseil un aperçu des activités qu'a menées le CCPM depuis la session ordinaire du Conseil tenue en juin 2020, afin de faciliter les discussions durant les sessions conjointes du Conseil et du CCPM en 2021.

Veuillez noter que le CCPM a entrepris ses activités conformément au paragraphe 6(4) de l'Accord de coopération environnementale (ACE), lequel stipule que le CCPM « peut fournir des avis au Conseil sur les questions relevant du présent accord et exercer les autres fonctions que peut lui confier le Conseil ».

Activité du CCPM et contexte	Description	État d'avancement ou résultat
JUIN 2020		
Session ordinaire n° 20-01 du CCPM « L'ACEUM et l'environnement : Un engagement renouvelé pour l'Amérique du Nord », tenue en ligne le 26 juin 2020.	La tribune publique a offert une plateforme pour échanger divers points de vue au sujet du nouvel accord commercial entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, et de l'avenir de la coopération environnementale pour le continent.	Le président du CCPM a présenté les résultats de la tribune publique au Conseil pendant la séance à huis clos.
SEPTEMBRE 2020		
Session des représentants suppléants n° 20-05 , par vidéoconférence le 2 septembre 2020.	Le président du CCPM, Robert Varney, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le budget de la CCE pour 2021. • Le Plan opérationnel de la CCE pour 2021 et 2022. • L'Accord de siège de la CCE, les privilèges et les immunités. • L'actualisation de l'image de marque de la CCE. 	Le président du CCPM a proposé une voie à suivre concernant les retards dans l'exécution du Plan opérationnel, notamment de conclure un accord au sujet de projets hautement prioritaires qui présentent un intérêt trilatéral, tout en discutant d'autres éléments du Plan opérationnel. Il a également exprimé son soutien à l'achèvement de la résolution du Conseil relative à l'Accord de siège, et a souligné l'importance de parvenir à un consensus complet en ce qui a trait à la conception d'une nouvelle image de marque pour la CCE.
Séance de travail du CCPM , par vidéoconférence le 9 septembre 2020.	Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir. La séance portait sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Les mises à jour de la CCE. • Le Plan opérationnel de la CCE pour 2021 et 2022. • Les budgets de la CCE et du CCPM. • Calendrier du CCPM pour le trimestre suivant 	Le président du CCPM a rendu compte de sa participation à la session des représentants suppléants du 2 septembre 2020, y compris ses interventions concernant le Plan opérationnel de la CCE pour 2021 et 2022, le budget de la CCE pour 2021, l'Accord de siège, les privilèges et les immunités, et l'actualisation de l'image de marque de la CCE. Les membres du CCPM ont aussi discuté de la possibilité d'adresser une lettre au Conseil au sujet de ces questions. Ils ont en outre

		suggéré de recommander la conclusion de partenariats avec d'autres organisations, notamment le secteur privé, afin d'obtenir du financement permettant d'entreprendre les activités prévues aux termes du nouvel ACE et des projets plus percutants.
<p>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 19-03 Objet : Tribune de spécialistes du CCPM sur les approches communautaires en matière de résilience aux catastrophes, distribuée le 20 décembre 2019.</p>	<p>Soulignant que la tribune de spécialistes du CCPM avait mis en évidence des exemples de résilience communautaire en Amérique du Nord, l'avis du CCPM au Conseil n° 19-03 comportait une série de recommandations à l'intention du Conseil, notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil devrait approuver la formule de réunions publiques du CCPM et l'appliquer à ses propres sessions. • D'ici juin 2020, le Conseil devrait choisir, financer et annoncer trois projets communautaires de production d'énergie renouvelable, soit un dans chaque pays, au Canada, au Mexique et aux États-Unis. • D'ici juin 2020, le Conseil devrait mettre sur pied un groupe de travail chargé d'évaluer la faisabilité de programmes d'assurance publics et privés pour aider les collectivités à se remettre des catastrophes naturelles. • D'ici décembre 2020, le Conseil devrait lancer une étude spéciale visant à comprendre le lien entre la résilience culturelle et la préparation communautaire aux catastrophes. 	<p>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 19-03 Objet : Avis du CCPM au Conseil n° 19-03 (Réponse reçue le 23 septembre 2020) Le Conseil a répondu à l'avis en reconnaissant les difficultés auxquelles les collectivités font face pour réagir aux événements météorologiques extrêmes, et a souligné les activités récentes visant à améliorer la capacité des collectivités de réagir à de tels événements et à renforcer la sécurité énergétique. En outre, le Conseil examinera la manière d'intégrer des éléments de la formule de réunions publiques du CCPM à ses prochaines sessions, si les conditions le permettent. Tandis que le Conseil a reconnu l'utilité de partenariats publics-privés pour aider les collectivités à se remettre des catastrophes naturelles, ses membres ont indiqué qu'ils n'étaient pas favorables à la mise sur pied d'un nouveau groupe de travail. De plus, le Conseil a encouragé le CCPM à discuter avec le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) au sujet de manières d'aborder la relation entre la résilience culturelle et la préparation communautaire aux catastrophes dans le prochain plan opérationnel. Enfin, le Conseil a remercié le CCPM d'avoir donné l'exemple pendant la pandémie en adoptant le mode de réunion virtuel pour faire avancer ses travaux.</p>
<p>Réponse à l'avis du CCPM au Conseil n° 20-01 Objet : Consultation publique sur l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, distribuée le 30 avril 2020.</p>	<p>Soulignant les recommandations initiales formulées dans l'avis n° 19-02 du CCPM, ainsi que la participation de celui-ci à la séance de remue-méninges que la CCE a tenue en janvier 2020, et les plus de 80 commentaires reçus au cours de la consultation publique en ligne, l'avis du CCPM au Conseil comportait une série de recommandations selon chaque priorité stratégique et thème général, ainsi que l'ensemble des commentaires reçus de la part du public.</p>	<p>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 20-01 du CCPM Objet : Avis au Conseil n° 20-01 (Réponse reçue le 23 septembre 2020) Le Conseil a remercié le CCPM d'avoir réussi à s'adapter aux défis suscités par la crise de santé publique en cours, et d'avoir continué à mener une consultation publique adéquate au sujet de l'ébauche du Plan stratégique en recourant à des moyens virtuels. En outre, le Conseil a souligné la précieuse contribution du CCPM et du public à l'élaboration du Plan stratégique.</p>

OCTOBRE 2020		
Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 26 octobre 2020.	Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir. La séance portait sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'excédent budgétaire de la CCE. • La composition du CCPM en vertu du nouvel ACE. • Les mises à jour du Secrétariat de la CCE. 	Le Secrétariat a fourni des renseignements concernant les scénarios relatifs à l'excédent budgétaire de la CCE et l'élaboration du Plan opérationnel pour 2021 et 2022. Les membres du CCPM ont convenu d'adresser une lettre au Conseil formulant des recommandations au sujet de l'excédent budgétaire. Elles avaient notamment trait à l'accroissement du nombre d'activités en cours, le cas échéant, et au fait d'en mettre de nouvelles sur pied afin qu'elles donnent suite à l'ACE et au Plan stratégique pour 2021 à 2025. Le Secrétariat a également fait le point sur le processus de communications sur les questions d'application (processus SEM), et sur l'état des privilèges et des immunités de la CCE au Mexique. En outre, les membres du CCPM ont décidé de tenir des réunions mensuelles pour poursuivre leurs activités.
NOVEMBRE 2020		
Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 19 novembre 2020.	Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir ainsi que des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Les fonds excédentaires de la CCE. • La révision des Règles de procédure du CCPM. • Les mises à jour du Secrétariat de la CCE. 	Les membres du CCPM ont examiné et mis à jour la lettre du CCPM au Conseil concernant l'utilisation éventuelle des fonds excédentaires. Ils ont souligné l'importance de donner suite au nouvel ACE et au Plan stratégique pour 2021 à 2025, et examiné la question des menaces et de la violence physique à l'endroit des défenseurs de l'environnement au Mexique. Les membres du CCPM ont constitué un sous-comité pour examiner les nouvelles Règles de procédure du CCPM et donner son opinion à leur sujet, et ont aussi suggéré de rédiger une lettre soulignant les possibilités qui s'offrent à l'échelle continentale pour la CCE et le CCPM, compte tenu de l'élan gouvernemental actuel à l'égard des changements climatiques.
JANVIER 2021		
Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 15 janvier 2021.	Cette séance a donné lieu à la présentation des nouveaux membres du CCPM représentant le Mexique. La réunion était axée sur l'élection du nouveau président du CCPM (Mexique) et sur la communication de mises à jour concernant les projets et les activités de la CCE.	Les membres du CCPM ont élu Pedro Moctezuma au poste de président pour 2021. Ils ont également formulé des commentaires au sujet de la nouvelle image de marque de la CCE.
Session des représentants suppléants n° 21-01, par	Le président du CCPM, Pedro Moctezuma Barragán, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les sujets suivants :	Le nouveau président du CCPM, Pedro Moctezuma, s'est présenté et a exprimé son enthousiasme à l'idée de faire partie de la CCE et d'assumer le rôle de président du CCPM.

<p>vidéoconférence, le 22 janvier 2021.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La présentation du représentant suppléant du Mexique et président du CCPM nouvellement élu. • Le rapport du président du CCPM pour 2020. • Les nouvelles priorités des États-Unis et le chemin à parcourir en vue de la session du Conseil. • Le prochain plan opérationnel. • Le projet relatif aux connaissances écologiques traditionnelles (CET) appuyé par le Conseil. • La conception d'une nouvelle image de marque pour la CCE. • Les questions liées au processus SEM. 	<p>Le président sortant du CCPM, Robert Varney, a informé le Conseil au sujet du passage réussi du CCPM aux réunions en mode hybride, ce qui a entraîné une augmentation de l'assiduité et de la participation. Il a aussi mentionné la lettre du CCPM transmise au Conseil en novembre 2020 concernant le budget de la CCE, son plan opérationnel et le nouveau plan stratégique.</p>
<p>FÉVRIER 2021</p>		
<p>Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 11 février 2021.</p>	<p>Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir, ainsi que des mises à jour de la CCE sur les activités et les projets à venir, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les exposés des chefs d'unité sur les écosystèmes, la qualité de l'environnement et la croissance verte de la CCE concernant les activités en cours. • Le Défi innovation jeunesse de 2021. • Le prochain cycle du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). • Les communications. 	<p>Le Secrétariat a donné un aperçu des activités de la CCE qui sont en cours et a souligné l'importance des travaux qu'elle effectue, notamment compte tenu des dispositions du nouvel ACE. Le Secrétariat a également souligné le rôle important que jouent les membres du CCPM dans la diffusion des travaux de la CCE, mais aussi en l'aidant à trouver des possibilités de collaboration et de partenariats. Les membres du CCPM ont souligné l'initiative internationale visant à protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, et ont demandé si la CCE y participait, en particulier en ce qui concerne la gestion des terres autochtones.</p>
<p>Lettre aux représentants suppléants Objet : Budget et plan opérationnel de la CCE, adressée le 24 novembre 2020.</p>	<p>Les membres du CCPM ont formulé des conseils et suggéré des principes directeurs concernant le budget de la CCE et le prochain plan opérationnel, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contributions des Parties. • Des considérations d'ordre budgétaire. • La mise en œuvre de projets hautement prioritaires dans le cadre du prochain plan opérationnel. • La recherche de possibilités d'exploiter des ressources et de les combiner avec celles d'organisations externes. 	<p>Réponse du Conseil à la lettre du CCPM concernant l'excédent budgétaire Objet : Lettre du CCPM concernant le budget et le plan opérationnel de la CCE. <i>(Réponse reçue le 12 février 2021)</i> Le Conseil a indiqué qu'il se réjouissait à la perspective de poursuivre sa collaboration avec le CCPM dans le cadre de l'ACEUM et de l'ACE. Les membres ont également souligné que les ressources affectées aux activités du CCPM en vertu du budget étaient proportionnellement plus importantes que celles des années précédentes, et qu'ils étaient heureux que ce budget tienne compte de plusieurs des récentes recommandations du CCPM en augmentant la quantité de ressources allouées à diverses activités. Le Conseil a informé le CCPM que les Parties avaient convenu d'élaborer cinq projets hautement prioritaires, malgré les défis posés par</p>

		la pandémie, et qu'elles avaient pris note de la recommandation consistant à veiller à la sécurité des défenseurs de l'environnement en vertu de la priorité stratégique visant l'application efficace des lois de l'environnement.
MARS 2021		
Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 15 mars 2021.	<p>Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir ainsi que des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une mise à jour concernant l'élaboration du Plan opérationnel pour 2021. • Des mises à jour concernant la session du Conseil, le Défi innovation jeunesse et le PNAACE. • L'élaboration du plan d'activités du CCPM pour 2021. 	Le Secrétariat a communiqué des renseignements concernant le Plan opérationnel pour 2021 et le lancement des cinq projets, la prochaine session du Conseil, le Défi innovation jeunesse et les subventions du PNAACE. Le CCPM a constitué un sous-comité (un membre par pays) chargé d'élaborer son plan d'activités pour 2021, lequel s'appuiera sur le Plan stratégique de la CCE. Les membres ont également convenu de se rencontrer au cours des prochaines semaines afin de prendre connaissance d'une mise à jour du Secrétariat au sujet des communications sur les questions d'application.
AVRIL 2021		
Session des représentants suppléants n° 21-02, par vidéoconférence, le 12 avril 2021.	<p>Le président du CCPM, Pedro Moctezuma Barragán, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La session du Conseil de 2021. • Le programme de travail concerté de la CCE. • Le budget de la CCE. • Les conditions relatives à la composition du Groupe de spécialistes des CET. 	Le président du CCPM a fait le point sur l'élaboration du plan d'activités du CCPM pour 2021, y compris sur certaines des tribunes publiques envisagées à l'automne. Les sujets seront harmonisés avec le Plan stratégique pour 2021 à 2025, et le sous-comité poursuivra l'élaboration de l'ensemble des activités.
MAI 2021		
Session des représentants suppléants n° 21-03, par vidéoconférence, le 17 mai 2021.	<p>Le président du CCPM, Pedro Moctezuma Barragán, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La session du Conseil de 2021. • Le Défi innovation jeunesse. • Le PNAACE. • Les activités appuyées par le Conseil. • Un nouveau programme de subventions. 	Le président du CCPM a informé le Conseil que la tribune publique du CCPM, qui aura lieu dans le cadre de la session du Conseil, porterait sur un thème lié aux changements climatiques. En outre, il a profité de l'occasion pour mentionner que le CCPM tiendrait une réunion conjointe avec le Groupe de spécialistes des CET, le 25 mai, pour s'informer mutuellement de leurs activités à venir.

	<ul style="list-style-type: none"> Le Plan opérationnel de la CCE pour 2021 et le Programme de travail concerté. 	
<p>Réunion conjointe du CCPM et du Groupe de spécialistes des CET, par vidéoconférence, le 25 mai 2021.</p>	<p>Les membres du CCPM et du Groupe de spécialistes des CET se sont réunis pour s’informer de leurs activités respectives, et la réunion portait notamment sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des mises à jour de la CCE. Des mises à jour concernant les activités à venir du CCPM. Un aperçu du projet relatif aux CET appuyé par le Conseil. 	<p>Le président du CCPM et l’animateur du Groupe de spécialistes des CET ont fait le point sur les activités antérieures et à venir, notamment le projet relatif aux CET appuyé par le Conseil, lequel est en cours d’élaboration. Les membres du CCPM ont proposé d’apporter leur soutien, au besoin, et ont convenu à l’unanimité d’accroître les moyens de communication entre les deux groupes en vue des prochaines étapes de leurs travaux. Enfin, les deux groupes ont convenu de l’importance de créer un poste qui sera comblé par un Autochtone au sein du Secrétariat de la CCE.</p>
JUIN 2021		
<p>Consultation publique en ligne dirigée par le CCPM au sujet des cinq nouveaux projets trilatéraux de la CCE, du 27 mai au 17 juin 2021.</p>	<p>Le CCPM a invité les membres du public à faire part de leurs commentaires au sujet des cinq nouveaux projets trilatéraux de la CCE proposés dans le cadre du prochain plan opérationnel. Les participants étaient invités à donner leur avis au sujet de ces nouveaux projets en répondant aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> Selon vous, comment peut-on renforcer l’efficacité de ces projets? Selon vous, que devrait-on prendre en considération durant la mise en œuvre de ces projets, compte tenu des priorités établies par la CCE (p. ex. la mobilisation du public, la formation, des outils de sensibilisation, etc.)? Selon vous, y a-t-il des organisations ou des institutions avec lesquelles nous devrions collaborer dans le cadre de la mise en œuvre des projets? Dans l’affirmative, veuillez les indiquer. Pensez-vous que votre organisation ou votre établissement peut jouer un rôle dans le cadre de ces projets? S’il y a lieu, indiquez le nom de votre organisation et ses coordonnées. La CCE devrait-elle envisager d’autres possibilités de coopération trilatérale dans l’avenir? 	<p>À la suite de cette consultation publique en ligne, les membres du CCPM ont convenu de formuler un avis au Conseil :</p> <p>Avis au Conseil n° 21-01 Avis du CCPM au Conseil n° 21-01 : Consultation publique relative aux cinq nouveaux projets trilatéraux. (Distribué le 13 juillet 2021)</p>
<p>Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 23 juin 2021.</p>	<p>Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir. La séance portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des mises à jour de la CCE. La tribune publique du CCPM en 2021. 	<p>Le Secrétariat a présenté des mises à jour concernant les activités récentes et à venir de la CCE, et les membres du CCPM ont discuté du thème principal et du format de leur prochaine tribune publique, qui aura lieu dans le cadre de la session du Conseil de 2021. En outre, le Secrétariat a donné un aperçu des résultats de la consultation publique portant sur les</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Les résultats de la consultation publique dirigée par le CCPM et le projet d'un avis au Conseil. 	<p>cinq nouveaux projets trilatéraux, et a présenté une première ébauche de l'avis du CCPM au Conseil à ce sujet.</p>
JUILLET 2021		
<p>Session des représentants suppléants n° 21-04, par vidéoconférence, le 12 juillet 2021.</p>	<p>Le président du CCPM, Pedro Moctezuma Barragán, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La session du Conseil de 2021. Une discussion relative aux finances de la CCE. Le programme de travail concerté de la CCE. L'échelle de salaires de la CCE. Les questions juridiques et le processus SEM. 	<p>Le président du CCPM a donné un aperçu de la consultation publique dirigée par le CCPM au sujet des cinq nouveaux projets trilatéraux de la CCE, et a fait le point sur la tribune publique du CCPM qui aura lieu le 9 septembre 2021. Il a conclu en exprimant le vif intérêt et le soutien du CCPM à l'égard du projet relatif aux CET, lequel avait fait l'objet de longues discussions lors de la réunion conjointe avec le Groupe de spécialistes des CET, le 25 mai 2021.</p>
<p>Séance de travail du CCPM, par vidéoconférence, le 29 juillet 2021.</p>	<p>Pendant cette séance, les membres du CCPM ont discuté des activités en cours et à venir ainsi que des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des mises à jour concernant la tribune publique du CCPM et la session du Conseil de 2021. Le webinaire du CCPM prévu pour la mi-octobre 2021 (à confirmer). Une mise à jour concernant les communications sur les questions d'application. 	<p>Le Secrétariat a présenté des mises à jour concernant la planification de la tribune publique du CCPM et de la session du Conseil de 2021. Les membres du CCPM ont fait part de leurs commentaires au sujet du programme d'activités publiques et des conférenciers éventuels, et ont constitué un sous-comité chargé d'organiser un webinaire qui pourrait avoir lieu en octobre. Le directeur des affaires juridiques et des communications sur les questions d'application a fait le point sur les activités relatives aux communications et sur le statut de la CCE au Mexique. Les membres du CCPM ont proposé d'organiser une autre réunion conjointe avec le Groupe de spécialistes des CET qui aurait lieu dans le cadre des sessions du CCPM et du Conseil.</p>
AOÛT 2021		
<p>Session des représentants suppléants n° 21-05, par vidéoconférence, le 16 août 2021.</p>	<p>Le président du CCPM, Pedro Moctezuma Barragán, a participé à la session des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La session du Conseil de 2021. Le programme de travail concerté de la CCE. L'approbation des conditions de fonctionnement révisées du Groupe de spécialistes des CET. 	<p>Le président du CCPM a donné un aperçu de la tribune du CCPM qui aura lieu le 9 septembre, sur le thème <i>Ne laisser personne de côté en s'employant ensemble à trouver des solutions plus équitables aux répercussions des changements climatiques.</i></p>